

## Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025 - 19 h 00

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Hélène GAUTHIER-POULET, Maire.

Etaient présents : Mmes Mrs DROUET Alain - BOITELET Marilyne (adjoints) - FLEURY Stéphane - GOULET Angélique - GOIS Serge

Absents excusés : M. Mmes CARON Fabien (pouvoir à Mme BOITELET Marilyne) - VOUETTE Marion (pouvoir à M. DROUET Alain) - RODE Martine

Absents : M. GROENEWEG Guillaume - REGNIER Cyril

M. Alain DROUET a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- Intervention d'Amélia Perronnet de la 3CBO pour présenter la Ruche Eco de Courtenay
- Festivités : chorale le 28 juin - 14 juillet
- Projet de plantations sur le talus
- Convention avec la commune de Louzouer pour l'achat et l'utilisation de matériels
- Informations diverses

Le procès-verbal du 25 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

### **Intervention d'Amélia Perronnet de la 3CBO pour présenter la Ruche Eco de Courtenay**

En l'absence de l'intervenante, Mme le Maire présente brièvement la Ruche Eco de Courtenay. Il s'agit d'un espace multi-activités, qui se situe à la place de l'ancienne supérette, place Armand Chesneau. Il regroupe l'office de tourisme, une librairie, des boutiques éphémères, un lieu de travail partagé, une espace d'exposition...

A l'occasion du festival du rural Graff Festival qui a eu lieu dernièrement, une fresque a été réalisée à l'intérieur des locaux.

L'inauguration du site aura lieu le 24 juin, avec une journée portes ouvertures le 25 juin, et l'ouverture en suivant.

Le coût de cet aménagement s'élève à 1 420 755 €, financés par l'Etat (469 100 €), la Région (248 120 €), le Département (419 335 €) et le reste à charge de la 3CBO pour 284 200 €.

### **Festivités – chorale le 28 juin – 14 juillet**

Retour sur la cérémonie du 8 mai : cet évènement regroupe de plus en plus de monde, à la satisfaction des élus.

Chorale : la chorale de La Chapelle-Saint-Sépulcre se produira samedi 28 juin à 16h00, à l'église de Courtemaux. La municipalité offrira un apéritif à la fin de cette manifestation.

14 juillet : les jeux et rafraichissements seront organisés à l'identique de l'année précédente. La commission des fêtes se réunira prochainement.

### Projet de plantations sur le talus

Il est envisagé de continuer les plantations sur le talus en face de la mairie. Les plantes pourront être choisies en fonction de celles qui y sont déjà par rapport à leur croissance, leur couleur, leur faculté de recouvrir l'espace. La commission de travaux se réunira le 04 septembre afin de définir le choix et la longueur à implanter.

Un devis de plantes sera sollicité auparavant, afin de demander une subvention, avec dossier à déposer avant le 15 septembre.

### 2025-15 – Convention avec la commune de Louzouer pour l'utilisation de matériel en commun

Le conseil municipal de Louzouer a décidé de financer seul l'achat d'un broyeur de branches. Les deux communes employant le même agent technique, il est entendu qu'une convention sera établie pour la mise à disposition et l'utilisation réciproque du matériel, en fonction des besoins. Les termes de la convention proposés par le conseil municipal de Courtemaux sont les suivants et pourront être élargis : chaque commune est emprunteur et prêteur – convention d'un an renouvelable – mise à disposition sans contrepartie financière – utilisation uniquement par l'agent qui notera les heures effectuées – répartition en fin d'année des dépenses d'usure sur les matériels en fonction du nombre d'heures réalisées – retour du matériel dans la commune propriétaire après utilisation – Maire prévenu à chaque prêt de matériel.

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer une convention avec la commune de Louzouer, avec reprise, entre autres, des termes cités ci-dessus.

### Affaires diverses

1 tonne d'enrobé à froid a été retirée auprès de « Montargis Enrobés » à Corquilleroy. Les trous en formation et rives de chaussée abimées ont été réparés : 1T080 pour 179.28 €.

La haie des Agneaux sera taillée selon la procédure d'office suivie, avec recouvrement auprès de la Trésorerie Municipale.

Le recensement de la population de Courtemaux aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Sylvie Gois, secrétaire de mairie sera l'agent recenseur.

Il est rappelé que le niveau de vigilance VIGIPIRATE est à son niveau maximum "URGENCE ATTENTAT".

Le théâtre des 4 Vallées se produira à Saint-Hilaire-les-Andréis, le 5 octobre en soirée, avec son spectacle « les lettres de Calamity Jane ». Les communes de Courtemaux, Chantecoq, Ervauville, Foucherolles et Saint-Hilaire s'associent pour cette organisation. Il sera demandé à une ou plusieurs associations locales de participer à un point restauration.

Suite à travaux, l'école de Chantecoq rouvrira à la rentrée de septembre pour l'accueil des enfants. L'activité musique de l'école primaire reprendra à la rentrée prochaine. La fête des écoles aura lieu à Saint-Hilaire le 29 juin. La remise des dictionnaires aux élèves de CM2 de l'école de La Selle-sur-le-Bied aura lieu le 27 juin.

Lors de la dernière réunion du Syndicat des eaux, il a été voté une augmentation du prix de l'eau de 0.05 € / m<sup>3</sup>, soit le prix de 1.30 €/m<sup>3</sup> et 10 € d'augmentation sur l'abonnement.

La séance est levée à 21h20.

Madame le Maire,  
Hélène GAUTHIER-POULET



Le secrétaire,  
Alain DROUET

